

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin de mai 2015

N° 159

<http://mairiewoignarue.free.fr/>

31 mai 2015

C'est le dimanche de fête des mères,

C'est la fête des Mamans du monde entier,

Qu'elles soient noires, blanches, jaunes, ou même vertes,

Qu'elles soient sur la terre, sur la mer, sur la glace ou sous le soleil,

Qu'elles soient fées ou sorcières, qu'elles soient loupes ou brebis,

Elles ont toutes un point commun, elles aiment leurs petits.

MONSIEUR LE MAIRE

ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

SONT HEUREUX DE VOUS SOUHAITER

BONNE FÊTE

À TOUTES LES MAMANS



REUNION DU 24 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le 24 avril 2015 à 18 h, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Présents : HENOCQUE A. CAILLEUX M. DEVAUCELLE M. BIGOT N. BLONDIN E. DOUZENELLE JJ. DEVILLERS C. TIRE M.H. MAQUIGNY B. DAMIS C. CRUSEL E.

Absents : M. BARBE donné pouvoir à M. BLONDIN - Mme MALLET donné pouvoir à Mme DAMIS - M. GALAND donné pouvoir à M. HENOCQUE - M. BOURDELET C.

Secrétaire : M. BLONDIN

CAMPING

Compte administratif 2014

Le compte administratif 2014, présenté au Conseil Municipal, conforme au compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, se résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses	:	108 184.76 €
Recettes	:	<u>102 752.04 €</u>
	=	- 5 432.71 €

Déficit 2013 : - 6 922.50 €

Soit un déficit de 12 355.22 €

Section d'investissement :

Dépenses	:	4 321.27 €
Recettes	:	<u>4 277.70 €</u>
	=	- 43.57 €

Excédent 2013 + 46.52 €

Soit un excédent de 2.95 €

Le compte administratif 2014 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET 2015

Le budget 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la section d'exploitation à 119 000 €

Pour la section d'investissement à 4280.65 €

M. DEVILLERS pose la question concernant le club des pêcheurs plaisanciers, est-ce qu'il paie l'eau qu'il utilise pendant la saison ?

M. CAILLEUX précise que des compteurs pour l'eau et l'électricité, ont été installés, ce qui permet de contrôler leur consommation.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire payer le club.

Des titres de recettes seront établis en fin de saison et au prorata de leur consommation.

Le budget CAMPING est approuvé à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif 2014, présenté au Conseil Municipal, conforme au compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, se résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses	:	2 223.62 €
Recettes	:	<u>46 381.94 €</u>
	=	44 158.32 €

Excédent 2013 : 0 €

Soit un excédent de 44 158.32 €

Section d'investissement :

Dépenses	:	53 989.56 €
Recettes	:	<u>53 329.86 €</u>
	=	- 659.70 €
Déficit 2013	:	53 738.51 €
Soit un déficit de 54 398.21 €		

Le compte administratif 2014 « ASSAINISSEMENT » est approuvé à l'unanimité.

M. DEVILLERS demande si les habitants de Woignarue, salariés ou retraités de la Société des Eaux payent la taxe d'assainissement.

La démarche a été difficile à mettre en place, la société n'y est pas favorable.

Après discussion, le Conseil Municipal, propose de prendre contact avec notre percepteur pour nous conseiller afin d'établir correctement ce processus. C'est un manque à gagner non négligeable.

Affectation de résultats

L'excédent d'exploitation 2014 est affecté en totalité (54 398.21 €) au compte R 1068 – investissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Le budget s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section d'exploitation à 56 143 € et en investissement à 300 183.21 €, répartis comme suit:

- Déficit 2014	:	54 398.21 €
- Amortissement	:	30 143 €
- Remb. Emprunts	:	14 397 €
- Opération « rue Gros »	:	201 245 €
Financée par :		
o Subv DETR (état)	:	15 260 €
o Subv. Agence de l'Eau	:	50 310 €
o Avance Agence de l'eau	:	41 675 €
o Emprunt	:	94 000 €

Le budget ASSAINISSEMENT 2014 est approuvé à l'unanimité.

LOCATION BATIMENTS

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif 2014, présenté au Conseil Municipal, conforme au compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, se résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses	:	8 047.38 €
Recettes	:	<u>14 046.30 €</u>
	=	5 998.92 €
Excédent 2013	:	2 732.34 €
Soit un excédent de 8 731.26 €		

Section d'investissement :

Dépenses	:	6 029.54 €
Recettes	:	<u>8 287.34 €</u>
	=	2 257.80 €
Déficit 2013	:	5 769.34 €
Soit un déficit de 3 511.54 €		

Le compte administratif 2014 « LOCATION BATIMENTS » est approuvé par 8 voix pour et 6 abstentions.

AFFECTATION DE RESULTAT – LOCATION BATIMENTS

L'excédent d'exploitation 2014 (8731.26 €) est affecté comme suit :

- Compte R1068 – investissement : 3 511.54 €
- Compte R 002 – exploitation : 5 219.72 €

AMORTISSEMENT DU COMPTE 2138

Conformément à la réglementation de la comptabilité publique, le Maire expose que ce compte doit être amorti et qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer la durée d'amortissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les travaux portés au compte 213/8 pour 122 256.75 € seront amortis sur 30 ans, soit 1/30 tous les ans, à compter de 2015.

Cet amortissement se comptabilise par l'émission :

- d'un mandat au 6811/042 de 4 075.22 €
- d'un titre au 28138/040 de 4 075.22 €

BUDGET 2015 - LOCATION BATIMENTS

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour la

- section d'exploitation à 45 119.72 € (loyer de la Demeure d'hautebut 26 000 € encaissé sur ce budget et reversé à la commune, compte n° 6743.
- Section d'investissement à 9 813.54 € répartis entre le remboursement d'emprunt de 6 302 € et le déficit 2014 de 3 511.54 €.

Le budget « LOCATION BATIMENTS » est approuvé par 8 voix pour et 6 abstentions.

COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif 2014 présenté au Conseil Municipal, conforme au compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, se résume ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	755 956.10 €
Recettes	:	<u>787 017.03 €</u>
	=	31 060.93 €
Excédent 2013 :		4 329.05 €

Soit un excédent de 35 389.98 €

Section d'investissement :

Dépenses	:	62 196.35 €
Recettes	:	<u>114 019.68 €</u>
	=	51 823.33 €
Déficit 2013 :		65 947.16 €

Soit un déficit de 14 123.83 €

Le compte administratif COMMUNE est approuvé par 8 voix pour et 6 abstentions.

AFFECTATION DE RESULTAT :

L'excédent de fonctionnement 2014 (35 389.98 €) est affecté comme suit :

- Compte R 1068 - investissement : 14 123.83 €
- Compte R 002 - fonctionnement : 21 266.15 €

BUDGET 2015

Le budget de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement à 893 895.15 € et en section d'investissement à 523 276.83 €.

4 opérations sont prévues :

- EGLISE pour un montant de 359 747 € financés par des subventions
DETR : 59 957 € - Département : 7 000 € - Divers : 60 000 € - et Emprunt :
232 790 €
- achat de véhicules (tracteur et car scolaire) pour un montant de 70 000 € financés par un emprunt
- isolation bâtiments communaux pour un montant de 20 000 € (plafond salle de réunion de la mairie + vestiaires foot-ball (fonds propres)
- PLU pour un montant de 19 243 € (fonds propres)

Taux d'imposition 2015

Le Maire donne le détail de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015 et précise que suite à la baisse des dotations d'état, aux frais supplémentaires occasionnés par les TAP et aux prévisions d'investissement, une augmentation est nécessaire et propose que le produit fiscal attendu fixé à 311 074 € soit augmenté de 20 000 €.

Après discussion, le Conseil municipal par 8 voix pour et 6 abstention, décide :

- Que les impôts locaux subissent une augmentation de 1.064293 %
- Fixe le produit fiscal attendu à 331101 €
- Vote les taux :
 - o Taxe d'habitation : 18.04 %
 - o Taxe foncière (bâti) : 18.48 %
 - o Taxe foncière (non bâti) : 30.93 %
 - o CFE : 14.24 %

M. DEVILLERS suggère au Maire de renégocier les prêts en cours, actuellement les taux sont très bas.

Mme CRUSEL propose de revoir la location de la salle pour les associations, que toutes les utilisations ne soient pas gratuites.

Le Maire informe qu'il a rencontré M. Cédric FRETE, domicilié dans la commune, rue Anthime Devillier, qui doit participer à 2 triatlons, un à Deauville en juin et un autre à Gérardmer en septembre, recherche des sponsors pour financer ces déplacements. Son prévisionnel se monte à 1 331 € de dépenses.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de l'aider à hauteur de 100 €. Cette dépense sera inscrite au budget.

Le budget COMMUNE est approuvé par 8 voix pour et 6 abstentions.

Séance levé à 21 H.



Association de Jumelage Woignarue - Wehrden

50 ans
Jahre
1965-2015

*Le groupe de l'association de jumelage a reçu ses hôtes de Wehrden
durant ce week-end de l'ascension.*



Au-delà des journées libres, d'une soirée au bowling de Mers les Bains suivie d'un repas à la ferme Niçoise le vendredi, la cérémonie du 50ème anniversaire commença par un défilé avec la participation de l'Harmonie municipale, le Corps des sapeurs-pompiers, Mr Buisine Député, Mr Maquet Conseiller Départemental, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs du Conseil municipal, les présidents d'associations, les présidents d'associations de Jumelage de Saint Valéry et Rue, Mr le Maire de Rue, le représentant de la commune d'Ault, les anciens participants au jumelage et bien entendu les comités, tout le monde se retrouvant pour un hommage à la place du jumelage avec dépôt de gerbes, discours et une remise de cadeau commun aux hôtes de Wehrden.



*Voilà maintenant cinquante ans
Qu'existe l'échange Franco - Allemand.
Entre nos deux pays plus de frontières,
Notre amitié a chassé les barrières.
Si la guerre, autrefois, nous a séparés,
Nos deux peuples aujourd'hui sont réunifiés.*

"Extrait de l'allocution d'avant signature"

Plus tard à la salle des fêtes, après ces quelques mots, nous avons officialisé par nos signatures l'acte officiel des noces d'or du pacte du jumelage.



Nous avons remis à chaque invité de la délégation de Wehrden, un mug représentatif de la place de Woignarue arboré des deux blasons. Nos hôtes, en contrepartie, nous ont offert un banc que vous aurez l'occasion de voir dans les prochains jours à la place du jumelage.

Cette journée s'est terminée par un repas dont nous remercions toutes les personnes qui y ont participé.



Discours du président

Je suis ravi de l'immense privilège dont je bénéficie aujourd'hui, celui de pouvoir célébrer avec vous les 50 ans de l'amitié de nos deux villages.

Je vous salue tous chaleureusement et avec une profonde amitié, vous qui avez soutenu ce jumelage. C'est à vous que revient le mérite, au cours des décennies passées, d'avoir permis un échange constant ainsi qu'une amitié grandissante et sans cesse renforcée.

C'est avec un profond respect que je tourne mon regard vers les pères fondateurs de notre jumelage. A cette époque il a fallu beaucoup de courage et de persévérance pour faire adhérer la population à ce projet de garder contact avec une commune Allemande.

Je remercie tous ceux qui, au cours des décennies passées, ont mis en place les piliers de ce jumelage et ont entretenu des liens d'amitiés en faisant preuve d'un véritable engagement personnel.

C'est ainsi qu'en 1965, Monsieur Jacques Lambert, puis Mr Guy Lejeune tout deux Maire de notre commune, commencèrent à construire les premiers échanges entre nos deux villages. Ils furent les pionniers de cette amitié.

le 22 Février 1978 , Mr Jacques Lambert crée l'association de Jumelage, il en devient Président. En 1981, Mr Gaston Becquet prend la relève jusqu'en 1993 où je lui succède.

En 50 ans d'échanges, nous avons appris à nous connaître, à apprécier ce qu'il y a de meilleur dans l'autre. Nous avons tissé des liens personnels mais aussi institutionnels qui viennent garantir la pérennité de notre jumelage.

Nous avons partagé ensemble des moments forts qui ont scellé notre amitié.

Je crois que nous tous avons contribué à créer une grande harmonie entre nos villages qui se traduit aujourd'hui par une amitié sans faille.

Ensemble, depuis 50 ans, nous contribuons à construire des rencontres stables et unies, confortées par l'ensemble des expériences mutuelles que nous faisons vivre aux habitants de nos communes.

Je voudrais encore remercier chaque famille pour leur engagement et leur volonté d'inscrire nos jumelages dans la durée.

Je suis très heureux de voir qu'à l'échelle de notre territoire le jumelage engagé se traduise dans la joie et la bonne humeur. Sachez que nous avons grand plaisir chaque année de vous rencontrer.

J'espère encore longtemps jouir de ces paysages, venir boire le vin de l'amitié et me ressourcer autour de si fidèles amis.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour faire vivre cette belle histoire humaine !

Je souhaite remercier tous les participants qui nous ont fait le plaisir de nous rejoindre à cette journée. Sincères remerciements à la commune pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle mais aussi à l'Harmonie municipale et au Corps des sapeurs-pompiers.

Cette rencontre est toujours un grand moment, très attendue pour notre association.

Prochain rendez-vous à Wehrden le 5 mai 2016 pour le 50ème anniversaire. Faites-vous connaître si vous souhaitez y participer.

Le comité de jumelage remercie toutes les personnes participantes aux différentes manifestations au cours de l'année.

Le Président D.Toulet

CAMPING SAISON 2015

La commune recherche pour le mois de juillet et août

1 agent d'accueil en alternance avec un employé communal

Horaires 9h à 12h et 14h à 18h ou 20h

Evolutif pleine période

3 préposés au ménage

Horaires 6h à 8h30 et de 15h à 17h30

1 journée de congé par semaine

2 veilleurs de nuit en alternance 3 jours-3 jours

Horaires 20h à 6h

Les candidatures sont à déposer en mairie jusqu'au vendredi 5 juin 17h00

CHANTIER ADI SOMME

Du 7 au 30 avril

Un travail bien réussi, bien encadré par le nouveau chef Nicolas BRUVIER, fraîchement recruté par la directrice Madame DENAMPS.

Quinze jours avant l'arrivée à Woignarue, le nouvel encadrant avait pris rendez-vous avec Philippe Barbé et moi-même pour déterminer les travaux à effectuer et faire le point sur la mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation des travaux.

Pendant quatre semaines, l'équipe d'ADI Somme s'est occupée des ravalements de façade de l'école, des vestiaires du stade, des poteaux de la main courante et de la tribune ainsi que des clôtures de l'école et nettoyage et lasurage des portes et fenêtres.



Les boiseries de l'église ont été également nettoyées, poncées et lasurées, les abris de bus remis en peinture.



*Un travail soigné fut réalisé par une équipe de sept personnes surtout à l'école où plusieurs teintes choisies par les enseignantes ont été utilisées et nécessitant une bonne méthode de travail.
La météo relativement clémente à part une journée n'a pas trop perturbé le bon déroulement de ce chantier réalisé en extérieur.*



Un soulagement pour l'équipe municipale qui avait parfois été contrarié dû à la réalisation d'un travail médiocre par des équipes d'ADI Somme qui rappelons-le a pour but de remettre sur la voie du travail des personnes qui en sont sorties et qui permet à en retrouver.

La Municipalité de Woignarue a persévéré avec les communes de Ault et Mers-les-bains a continué d'employer des équipes de l'ADI Somme malgré les problèmes rencontrés, considérant qu'il était de notre devoir d'essayer d'aider par le travail des personnes en difficulté.

Prochain chantier ADI Somme à Woignarue en novembre.

CAILLEUX Maurice

Etat Civil

Naissance :

MULLER Lucas (Vieil Onival)	à Abbeville	le 29 avril 2015
CHEVALIER Maëron (Woignarue)	à Abbeville	le 9 mai 2015

Mariage :

RICHARD Frédéric et CHEVALIER Valérie	à Woignarue	le 16 mai 2015
---------------------------------------	-------------	----------------

Décès :

COUILLET Hélène (44 ans)	à Amiens	le 2 mai 2015
HONORE André (85 ans)	à Abbeville	le 3 mai 2015

Agenda de juin

samedi 6 - Concours de pétanque (stade)

vendredi 12 - Fête des écoles

samedi 13 - Barbecue par les Parents d'élèves

samedi 20 - Fête de la Musique par l'Harmonie Municipale

dimanche 21 - Brocante des Aînés à Woignarue

Optimisation de la collecte des Ordures Ménagères

Nouveaux jours de ramassage

Afin d'améliorer la maîtrise et l'optimisation des coûts de ramassage et de traitement des ordures ménagères, la Communauté de Communes Bresle Maritime est amenée à modifier son plan de collecte à l'échelle communautaire **à partir du 1er juin 2015.**

Désormais la collecte pour la commune de **Woignarue**
sera effectuée le **Vendredi**

Et la collecte pour la commune de Woignarue (secteur **Onival**)
sera effectuée le **Jeudi**